



**acs**  
**M**OBILITÉ  
**T**ERRITOIRES  
**E**NVIRONNEMENT

## **COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THEMATIQUES**

**JUIN 2010 - PHASE DE DIAGNOSTIC**

**AGENDA 21**

**VILLE DE CAGNES-SUR-MER**

**Animateur des ateliers thématiques**

**et rédaction des comptes-rendus :**

Julia CLEMENT, ACS-MTE

Charlotte ASTIER, ACS-MTE

*Ateliers thématiques : 29 et 30 juin 2010*

*Rédaction des comptes-rendus : juin 2010*

**Ville de Cagnes-sur-Mer**

**Référent pour l'Agenda 21 :**

François IBANEZ

Chargé de projet Agenda 21

E-mail : f.ibanez@cagnes.fr

# SOMMAIRE

I.	Introduction.....	3
II.	Compte-rendu des ateliers thématiques .....	4
	2.1. Axe de travail n°1 : Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources.....	4
	2.2. Axe de travail n°2 : Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie .....	7
	2.3. Axe de travail n°3 : Economie durable et solidaire .....	10
	2.4. Axe de travail n°4 : Ville solidaire et conviviale.....	15
	Axe de travail n°5 : Mobilisation citoyenne .....	18
III.	Conclusion .....	21



# I. Introduction

---

Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la ville de Cagnes-sur-Mer, le bureau d'étude ACS MTE mène actuellement un diagnostic partagé. Les ateliers thématiques en constituent une étape.

La première phase de ce diagnostic a été réalisée avec les services de la ville et les élus en recouvrant les grands thèmes du développement durable (environnement / équilibre territorial et aménagement du territoire / développement économique / équité sociale et culturelle / gouvernance et participation citoyenne). Sur la base d'entretiens et d'une large collecte de données, le bureau d'étude ACS MTE a établi une synthèse et proposé cinq axes de travail transversaux :

1. Axe de travail n°1 : Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources
2. Axe de travail n°2 : Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie
3. Axe de travail n°3 : Economie durable et solidaire
4. Axe de travail n°4 : Ville conviviale et solidaire
5. Axe de travail n°5 : Mobilisation citoyenne

Les axes de travail et la démarche de l'Agenda 21 de Cagnes-sur-Mer ont été présentés lors d'une réunion publique : **lundi 14 juin 2010**. A la suite de cette restitution, cinq ateliers thématiques reprenant les intitulés des axes de travail ont été ouverts à la participation des Cagnois ou des personnes ayant un lien avec la commune.

Animés par les consultants du bureau d'étude ACS MTE, les ateliers se sont déroulés les mardi 29 et mercredi 30 juin 2010 et ont réuni au total **67 personnes** (certaines personnes ayant participé à plusieurs ateliers).

- Mardi 29 juin 2010 - de 18h00 à 20h00 : Axe de travail n°1 : Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources - **22 participants**
- Mardi 29 juin 2010 - de 18h à 20h00 : Axe de travail n°2 : Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie - **13 participants**
- Mardi 29 juin 2010 - de 20h00 à 22h00 : Axe de travail n°4 : Ville solidaire et conviviale – **16 participants**
- Mercredi 30 juin 2010 - de 18h00 à 20h00 : Axe de travail n°3 : Economie durable et solidaire - **13 participants**
- Mercredi 30 juin 2010 - de 18h00 à 20h00 : Axe de travail n°5 : Mobilisation citoyenne - **15 participants**

Les participants volontaires ont été invités à s'exprimer sur les thématiques proposées en trois étapes.

- Un premier tour de table a permis de recenser les mots et les éléments que la thématique évoquait aux participants.
- Dans un second temps, les éléments ont été regroupés en sous thématiques, débattus et précisés afin d'être qualifiés selon une notion de points forts ou de points faibles pour la ville. Des nuances et des désaccords apparaissent dans cette partie et sont retranscrits dans les comptes-rendus.
- La dernière étape consiste à synthétiser les débats autour des sous-thématiques pour formaliser des enjeux et donner l'opportunité aux participants d'évoquer quelques pistes d'actions.

Le présent compte-rendu, structuré autour des cinq axes de travail proposés, reprend le plus fidèlement possible les éléments les plus significatifs de chacun des ateliers afin d'en permettre une diffusion globale.

*Point d'attention : Ce document apporte une synthèse des ateliers thématiques, les informations qu'il contient émanent des participants aux ateliers et n'ont pas fait l'objet de vérifications ou de commentaires ni de la part du bureau d'étude, ni de la part des services de la ville.*

## II. Compte-rendu des ateliers thématiques

---

### 2.1. Axe de travail n° 1 : Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources

Une trentaine de mots-clés a été recensée au moment du tour de table mettant particulièrement en avant la notion de citoyenneté : Efficacité énergétique, optimisation, indicateurs, performance, économie, partage, participation de tous, pollution lumineuse, énergie renouvelable, tri sélectif, station épuration (odeurs, capacités de traitement, qualité-déchets), épuisement des ressources, maintenance des équipements (d'éclairage), plantation, protection faune et flore, bien-être, santé, eaux usées, circulation, incinération des déchets, protection sources, nappes phréatiques, formation, qualification, compétences, sensibilisation à l'environnement, responsabilisation, ramassage des déchets, construction antisismique, sont autant de mots-clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources » pour les participants.

Ces mots ont été regroupés en 7 sous-thématiques de sous-thématiques autour de :

- **Eclairage public et privé** (pollution lumineuse, équipements),
- **Sensibilisation des citoyens à la protection de l'environnement** (information et communication),  
**Construction durable,**
- **Gestion des ressources naturelles par la ville** (énergie, eau, qualité de l'air),
- **Gestion des déchets** (tri, consommation, ramassage, recyclage, compost, déchets verts),
- **Faune et flore** (protection et aménagement, moustiques, prédation naturelle),
- **Gestion des risques** (sismiques, incendies, inondations).

#### 2.1.1. Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources - Points forts vus par les participants

**Point d'attention** : Sur cette thématique et suivant les sous-thématiques précisées ci-dessus, aucune n'a fait l'objet de véritables points forts. Le ressenti des participants était mitigé sur la majorité des points. Cela ne signifie pas que la population cagnoise considère que sur toutes ces sous-thématiques le bilan n'est pas positif en l'état, il est simplement mitigé.

Nous allons donc particulièrement développer la partie « Ressenti mitigé ».

## 2.1.2. Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources - Ressenti mitigé par les participants

<b>Pollution lumineuse</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Une problématique (pollution lumineuse) reconnue par la commune et des efforts effectués dans les nouveaux aménagements : notamment par le nouveau dispositif d'éclairage du bord de mer, la mise en place d'abat-jour sur certains secteurs de la ville pour éclairer la voirie, ainsi qu'un effort esthétiques des nouveaux équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Un problème général de pollution lumineuse à Cagnes-sur-Mer et l'existence d'équipements d'éclairage peu performants.</li> <li>. Il existe encore trop de lampadaires boules (très consommateurs d'énergie et peu efficace énergétiquement) ;</li> <li>. L'équipement d'éclairage de l'hippodrome (très énergivore) ;</li> <li>. Manque de sensibilisation des acteurs privés à économiser l'énergie et rationaliser l'éclairage (notamment les commerces et les entreprises).</li> </ul>
<b>Sensibilisation à la protection de l'environnement</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Une population jeune sensible (car bien sensibilisée) à la protection de l'environnement (de nombreuses actions sont menées par la ville).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Problème d'incivilité générale relative à la protection de l'environnement (problème de déchets sauvages, incinération sauvage de déchets verts, pollution etc.) lié à un manque de prise de conscience de la population de la nécessité de protéger l'environnement.</li> <li>. Manque de sensibilisation des adultes à la protection de l'environnement ;</li> <li>. Manque d'exploitation des TIC pour sensibiliser à la protection de l'environnement ;</li> <li>. L'exemplarité de la commune est perfectible en matière de gestion de l'eau par exemple.</li> </ul>
<b>Gestion des déchets</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. L'instauration et l'efficacité du tri des déchets en général ;</li> <li>. Les conteneurs enterrés mis en place dans la ville (esthétique et efficace) ;</li> <li>. La mise en place du compost (qui n'est cependant pas généralisé aux appartements) ;</li> <li>. La politique de gestion des déchets sauvages initiée par la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Il n'y a pas de possibilité de tri sélectif des déchets dans le vieux Cagnes ;</li> <li>. Manque de respect des horaires et périodes de sorties des poubelles de tri ;</li> <li>. Incinération sauvage des déchets verts (car la déchetterie n'est pas en capacité de recevoir ces déchets).</li> </ul>
<b>Faune et flore</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Réaménagement des ruisseaux de la Cagne qui favorise la protection de la faune et la flore et la qualité des eaux ;</li> <li>. La recolonisation des bas de la Cagne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Problème général de perte de biodiversité sur le territoire de la commune (abeilles, hirondelles, chauve souris).</li> <li>. Usage de pesticides par les services de la ville ;</li> <li>. Manque d'information sur l'action de la commune en faveur de la protection de la faune et de la flore ;</li> <li>. Manque de sensibilisation de la population au sujet de la protection de la faune et de la flore.</li> </ul>

Gestion des risques	
Points forts	Points faibles
<p>. Des réunions d'information municipales sont menées sur ces thèmes de gestion des risques ;</p> <p>. Une campagne de débroussaillage efficace est engagée au niveau de la commune.</p>	<p>. Manque d'information général de la population sur les risques d'incendies, d'inondation et les mesures antisismiques mises en place par la commune ;</p> <p>. Manque de communication sur les conduites à tenir par la population notamment en cas de séisme.</p>

### 2.1.3. Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources - Points faibles vus par les participants

Avec quelques nuances	Points faibles
<p>. En revanche des efforts sont effectués par la ville en ce qui concerne l'arrosage public (Notamment le système de goutte à goutte mis en place au Béal).</p>	<p><b>Eau :</b></p> <p>. La station d'épuration doit être refaite depuis plus de 15 ans. Elle donne une mauvaise image de la ville et produit une pollution odorante et pourrait faire craindre une certaine pollution de la mer.</p>
	<p><b>Qualité de l'Air :</b></p> <p>. Liée à la circulation en centre ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Beaucoup de trafic routier (voitures) en centre ville ;</li> <li>&gt; Problème de synchronisation des feux en période de pointe qui ne permet pas une bonne gestion du trafic ;</li> <li>&gt; Trafic de bus à améliorer.</li> </ul> <p>. Liée aux feux de déchets végétaux et autres</p>
<p>. Quelques initiatives de construction durable au niveau de la ville notamment au Val fleuri (éclairage public par des panneaux solaires), à l'école de la pinède.</p>	<p><b>Construction durable :</b></p> <p>. Manque d'information sur la possibilité des installations photovoltaïque et thermique (notamment dans le vieux Cagnes : l'information peut être clarifiée) et sur la politique de la ville en la matière ;</p> <p>. Surcoût de la démarche (ceci n'est pas lié à l'action de la ville) ;</p>

### 2.1.4. Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources - Synthèse des enjeux vus par les participants

- Continuer de lutter contre la pollution lumineuse ;
- Développer les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement à l'égard des adultes ;
- Continuer de lutter contre la perte de la biodiversité ;
- Développer l'information à l'égard de la population sur la gestion des risques ;
- Développer la construction durable.

## 2.2. Axe de travail n°2 : Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie

Une soixantaine de mots clés a été recensée au moment du tour de table et soulignent notamment l'environnement, l'aménité du cadre de vie ainsi que les transports et déplacements. Harmonie, jardins, espaces verts, trame verte, poumon vert, confort, tranquillité, animations, commerces de proximité, loisirs, culture, plage, pollutions, nuisances, entrée Est, tramway, services, emploi, circulation, stationnement, piéton, vélo, réglementation, tourisme, propreté, sécurité, tolérance, échanges, vie de quartier, sont autant de mots clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie » pour les participants.

Ces mots ont été regroupés en 6 thématiques autour des **déplacements**, des **animations**, du **tourisme**, du **cadre de vie**, de l'**économie** et du **vivre ensemble**. Pour des raisons de contrainte de temps, nous avons fait le choix collectivement d'axer les échanges essentiellement sur les sous-thématiques **déplacements, animations et cadre de vie**. Les autres sous-thématiques ont été abordées de manière plus transversale mais font l'objet d'une réflexion à part entière dans les autres ateliers (économie durable et solidaire ; mobilisation citoyenne et ville solidaire et conviviale).

Les sous-thématiques se déclinent ainsi :

- **Déplacements** : Stationnement (auto, vélo) / Circulations douces (vélos, piétons) / Fluidité / Tramway/ Train / Réglementation / Prise de conscience.
- **Animations** : Culture / Loisirs / Sport / Commerces de proximité / Vie de quartier, vie locale / Associations
- **Cadre de vie (environnement)** : Urbanisme maîtrisé / Entrée Est / Harmonie / Jardins / Espaces verts / Lutte contre les nuisances / Propreté / Habitat

Ces sous-thématiques ont été classées comme des forces ou des faiblesses par les participants à l'atelier.

### 2.2.1. Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie - Points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
<p><b>+ Déplacements (Bus, navettes, tramway)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Existence d'une gare routière</li> <li>. Des efforts appréciés en matière de tarifs (1 euros avec correspondances incluses) ; en matière de lignes de bus ;</li> <li>. Un réseau de navettes gratuites et payantes très apprécié, notamment               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Créabus</li> <li>- la navette du Haut de Cagnes</li> </ul> </li> <li>. En attente du tramway et d'un parking relais</li> </ul>	<p>. Mais une offre « victime de son succès » : Une sur-demande par rapport à l'offre inadaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Pas assez de bus ;</li> <li>&gt; des fréquences de desserte limitées (passage pas assez fluide) ;</li> <li>&gt; des horaires pas assez adaptés ;</li> <li>&gt; l'itinéraire du Créabus est trop étendu, et n'est pas assez fourni en bus ;</li> <li>. Manque de navettes gratuites.</li> </ul> <p>[Développer davantage des navettes pour desservir d'autres secteurs de Cagnes-sur-Mer]</p>

<p><b>+ Animations (évènementiel, sport,)</b></p> <p>De nombreuses animations évènementielles mises au service des habitants et pas seulement des touristes :</p> <p><b>. Culture :</b></p> <p>Sculptures dans la ville appréciées</p> <p><b>. Sport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des manifestations sportives nombreuses (ex : Forum des sports à la rentrée) ;</li> <li>- Une grande variété d'offres ;</li> <li>- Des activités sportives accessibles financièrement (ex : classes de neige).</li> </ul>	<p><i>. Il manque cependant une activité sportive sur le territoire cagnois : le pingpong ;</i></p> <p><i>. Le skate parc est une bonne chose, mais il n'est pas assez valorisé ;</i></p> <p><i>. Les jeunes ne sont pas assez informés sur l'offre d'activités existante.</i></p>
---	--

## 2.2.2. Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie - Points faibles vus par les participants

Avec quelques nuances	Points faibles
<p><i>. L'avantage de cette situation est la centralité du territoire cagnois</i></p> <p><i>[Exploiter rationnellement cette centralité territoriale : passer d'une logique de « traversée » à une logique de « convergence »]</i></p> <p><i>. Mais des efforts appréciés en matière de création de pistes cyclables [à poursuivre]</i></p> <p><i>. Existence de sentiers piétonniers (Ex : Sentier du Col)</i></p> <p><i>. Il existe effectivement des zones 30, mais elles ne sont pas assez développées et pas systématiquement respectées ; manque de surveillance</i></p> <p><i>[Il faudrait étendre et faire respecter les zones 30 dans un souci de sécurité ; travail de prévention nécessaire]</i></p>	<p><b><u>Déplacements (trafic, train, mobilités douces, conduite routière)</u></b></p> <p><b>. Territoire de transit mal géré :</b></p> <p>Contrainte des axes de transports subie par les habitants</p> <p><b>. Le train :</b></p> <p>Il manque un parking relais, « de dissuasion » à la gare ; l'offre de trains est insuffisante et chère : pas d'abonnements de type « carte orange », fréquences insuffisantes etc.</p> <p><b>. Mobilités douces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas assez de pistes cyclables</li> <li>- Il manque des parkings à vélos</li> <li>- Une circulation piétonne pas assez sécurisée</li> <li>- Pas de connaissance des cheminements et sentiers piétonniers (pas de diffusion des plans)</li> <li>- Des sentiers piétonniers en mauvais état (Ex : Route de France)</li> </ul> <p><b>. Conduite routière :</b></p> <p>Réglementation non respectée, notamment en ce qui concerne la conduite en centre-ville et problème essentiel de la vitesse excessive (Ex : Entrée Est)</p>



### 2.2.3. Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie – Ressenti mitigé

<b>Animations (Commerces de proximité)</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
. Des efforts réalisés dans le sens de la création de commerces (ex : boutiques de prêt-à-porter pour les jeunes filles) ; L'aménagement du secteur commercial du Cour du 11 Novembre est très apprécié	. Mais pas assez de commerces adaptés ; . Des commerces qui ne se renouvellent pas ; . Des insuffisances en matière de commerces de bouche ; . Des commerces inadaptés ; . Une diversité qui se perd (installation de banques, assurances etc.)

### 2.2.4. Attractivité de la ville et qualité du cadre de vie - Synthèse des enjeux vus par les participants

Au fur et à mesure du débat sur le classement en atouts ou faiblesses des sous-thématiques, des enjeux sont naturellement apparus.

#### Déplacements :

- Développer davantage les modes de transports alternatifs (trains, offre de transport et vélos) ;
- Permettre un plus grand développement du vélo ;
- Accompagner le développement de l'intermodalité via l'aménagement de parkings relais ;
- Passer d'une position territoriale de « traversée subie » à une centralité choisie ;
- Sécuriser et encourager la circulation piétonne.

#### Animations :

- Construire de nouvelles infrastructures culturelles et de loisirs plus adaptées ;
- Veiller au maintien et à la dynamisation du commerce de proximité ;
- Préserver et valoriser des lieux d'intérêt pour les touristes comme pour les Cagnois.

#### Cadre de vie – Environnement urbain :

- Développer les espaces verts et aménités pour un environnement urbain harmonieux et calme ;
- Améliorer la qualité et l'attractivité de certains secteurs de la ville (Entrée Est) ;
- Augmenter et adapter l'offre de logements.

## 2.3. Axe de travail n° 3 : Economie durable et solidaire

Une quarantaine de mots-clés a été recensée au moment du tour de table mettant notamment l'accent sur le développement économique local, l'emploi et les réseaux de partenaires. Auto-entrepreneuriat, création d'entreprises, attractivité économique, progrès, innovation, NTIC, commerce local, agriculture, artisanat, foncier (espaces disponibles), tourisme, hébergement-hôtellerie, éco-tourisme, activités touristiques, culture et loisirs, certification, label, écotechnologies, énergies renouvelables, salons professionnels, communication auprès des habitants, sensibilisation des entreprises, partenariats, réseaux, associations et bénévoles sont autant de mots-

clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « économie durable et solidaire » pour les participants.

Ces mots ont été regroupés en une dizaine de sous-thématiques autour de l'**emploi**, l'**innovation**, l'**économie locale**, la **création d'entreprises**, le **développement responsable des entreprises existantes**, la **communication et la sensibilisation**, les **réseaux et partenariats**, la **formation**, le **logement pour actifs**, l'**attractivité touristique** et l'**éco-tourisme**.

Les sous-thématiques se déclinent ainsi :

- **Emploi** : offre ; accès ; insertion par l'emploi
- **Innovation** : écotéchnologies ; NTIC ; Recherche et développement
- **Développement économique locale** : agriculture ; artisanat ; commerce ; industrie ; gestion foncière ; espaces disponibles
- **Développement éco-responsable des entreprises** : labels et certifications ; démarches de qualité etc.
- **Réseaux et partenariats** : salons d'entreprises, associations
- **Formation** : initiale ; continue
- **Attractivité touristique** : offre d'hébergement, activités, attraits touristiques
- **Ecotourisme**

Ces sous-thématiques ont été classées comme des forces ou des faiblesses par les participants à l'atelier.

### 2.3.1. Economie durable et solidaire - Points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
<p><b>+ Innovation (NTIC)</b>                      . Pas de problème de connexions ; bonne couverture et accès au Haut débit</p>	<p>. <i>Mais un réseau électrique surchargé (réel handicap pour l'installation des entreprises)</i></p>
<p><b>+ Economie locale</b>  <b>.Industrie/Artisanat :</b>  <i>[Remarque : Cagnes-sur-Mer n'est pas destinée à recevoir des activités de type industrielles. Il n'y a pas de constat négatif fait face à l'absence d'industries]</i>                      . En revanche, la ville compte sur de nombreuses entreprises à mi-chemin entre industrie et artisanat (Zone des Campanettes, Autochoc, entreprises du bâtiment ; Zac Costamagna etc.) qui pour certaines se situent sur des grands chantiers régionaux, du département</p>	

<p><b>+ Partenariats –réseaux- associations</b></p> <p>. Il existe des initiatives de la part des associations dans le sens de la mise en relation des acteurs économiques, de la collectivité et des habitants (ENERCAGNES)</p> <p>&gt; Le FISAC est aussi un exemple de mise en relation des associations de commerçants</p> <p>&gt; Il existe un potentiel de centralité de part la situation géographique convergente de Cagnes-sur-Mer</p>	<p>. Mais ce n'est pas assez développé [à développer et amplifier]</p> <p>. Il manque une centralisation des informations et des réseaux autour du développement durable</p> <p>. Potentiel qui n'est pas à ce jour mis à profit</p>
---	--

### 2.3.2. Economie durable et solidaire - Points faibles vus par les participants

Avec quelques nuances	Points faibles
<p>. Même si l'on a pu compter sur la création d'emploi dans le cadre de projets tels que le Casino, la clinique Saint Jean, Technopolis</p> <p>REMARQUE : Le secteur des services à la personne est présenté comme une opportunité de création d'emplois</p> <p>. Action du Pôle économique (en faveur des jeunes notamment à travers des salons étudiants etc.)</p> <p>. De nombreux emplois liés aux sports</p> <p>. Association REFLETS : aide à l'accès à l'emploi</p>	<p><b>Emploi</b></p> <p>. <b>Offre d'emploi :</b></p> <p>&gt; Un réel manque en termes d'offres d'emploi</p> <p>&gt; Des emplois saisonniers liés au tourisme [pérenniser des emplois touristiques toute l'année]</p> <p>. <b>Accès à l'emploi :</b></p> <p>Des partenariats (Pôle économique) sous dimensionnés (nombre d'entreprises associées)</p> <p>. <b>Emploi des personnes handicapées :</b></p> <p>Emploi des personnes handicapées : Il existe une réglementation nationale en la matière, mais les petites entreprises y échappent et il existe certaines zones économiques (Carros et Sophia) qui ne sont pas correctement desservies pour un accès des personnes handicapées.</p>
<p>.</p> <p>. Le secteur du Cour du 11 Novembre est très apprécié en matière d'offre commerciale</p> <p>. En revanche le quartier du Val Fleuri est plus favorisé en la matière</p> <p>. En revanche, le bord de mer et le Haut de Cagnes bénéficient de l'ouverture des restaurants le dimanche (secteurs animés le dimanche)</p>	<p><b>Economie locale (artisanat ; commerce ; agriculture)</b></p> <p>. <b>Petit artisanat :</b></p> <p>Tendance à la disparition des artistes/artisans dans le quartier du Haut de Cagnes.</p> <p>. <b>Commerce :</b></p> <p>&gt; Tendance à la fermeture de nombreux commerces</p> <p>&gt; Commerces pas assez diversifiés ; tendance à se spécialiser par secteurs</p> <p>&gt; Problème de manque de commerces au quartier de la Gare</p> <p>&gt; Un centre-ville pas suffisamment vivant le dimanche</p> <p>&gt; Les commerces sont également assez mal distribués, concentrés en centre-ville</p> <p>&gt; Et les commerces en centre-ville souffrent d'un réel problème d'accessibilité</p> <p>&gt; Problème soulevé de la mauvaise qualité de l'accueil des commerces « pas commerçants »</p> <p>&gt; Le secteur commercial manque de dynamisme</p> <p>&gt; Des horaires non adaptés</p>

<p>. Il existe un marché des producteurs locaux . Il existe une demande de jardins familiaux</p> <p>&gt; Une offre de bureaux existante (Ex : ZAC Costamagna)</p>	<p><b>. Agriculture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nette diminution des zones agricoles</li> <li>&gt; Une valorisation des produits locaux encore marginale [à développer]</li> <li>&gt; Pas de jardins familiaux [il faudrait développer ce type d'espace dont les produits (bio) iraient aux voisins et les éventuels surplus seraient vendus ou partagés avec les personnes dans le besoin]</li> </ul> <p><b><u>Disponibilité de foncier et de locaux (bureaux)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Problème de l'accessibilité financière des bureaux</li> <li>. Manque de foncier pour l'artisanat (besoin de grandes surfaces)</li> <li>. Pression foncière (immobilier) sur les prix des terrains</li> <li>. Des Rez-de-chaussée pas toujours exploités pour l'installation du commerce.</li> </ul> <p>Ex : Le Béal : inquiétudes par rapport à ce que va devenir ce quartier sans animation en rez-de-chaussée</p>
<p>. Mais des initiatives dans le cadre du Pôle économique et du plan FISAC au niveau des artisans et commerçants : résultats satisfaisants</p> <p>. Il existe des initiatives d'auto-entrepreneuriat</p>	<p><b><u>Création d'entreprises-auto-entrepreneuriat</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Manque d'accompagnement à la création d'entreprises : Pas de plateformes d'initiatives locales (ex : ateliers à la création au niveau du CG).</li> <li>Dispositifs mis en place à la demande des communes.</li> <li>. Mais doutes sur la pérennité de ces initiatives</li> </ul>
<p>. Le Pôle économique finance des actions de développement durable via le plan FISAC</p> <p>. Une demande des entreprises qui semblent manifester une volonté d'évoluer dans le sens d'un développement responsable.</p> <p>. Il existe une plus grande facilité pour les PME et grandes entreprises de suivre une feuille de route et d'être encadrées dans l'adaptation de leurs activités aux objectifs du développement durable (action du CG 06 ; NCA ; la commune)</p> <p>. Il existe quelques entreprises certifiées (les imprimeries)</p> <p>REMARQUE : Le Grenelle de l'environnement apparaît comme une opportunité de changement au niveau des entreprises</p>	<p><b><u>Développement responsable des entreprises (labels, qualité etc.)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Insuffisance des dispositifs contraignants et manque de lisibilité des objectifs de développement durable</li> <li>. Mais les entreprises du territoire cagnois ne sont pas très avancées en la matière</li> <li>. La dimension « solidaire » dans le développement économique n'est pas prise en compte</li> </ul>
<p>. Il y a une demande des entreprises (notamment des petites entreprises) à être informées</p>	<p><b><u>Sensibilisation au développement durable des entreprises</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Grande méconnaissance de ce qu'il est possible de faire et comment le faire</li> <li>. Plus difficile pour l'artisanat et les petites entreprises</li> <li>. Il existe des manques en termes de suivi, de conseil, et d'information aux entreprises</li> </ul>
<p>. Plusieurs initiatives existantes entre tourisme de qualité et éco-tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des promenades urbaines commentées</li> <li>- Une volonté de l'office de tourisme de montrer Cagnes-sur-Mer d'une autre manière :</li> <li>- Des visites du territoire (en transports en commun et à</li> </ul>	<p><b><u>Eco-tourisme</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Un secteur pas encore vraiment développé en tant que tel</li> <li>. Des actions éparses et encore modestes</li> </ul>

<p>ped) intégrant des visites aux agriculteurs et artisans locaux permettant de promouvoir leurs activités auprès des touristes de passage et des habitants [à mettre en avant et à développer avec plus d'ampleur] -Une mobilisation des bénévoles dans la mise en valeur de la ville</p>	<p>. Un manque réel de communication en la matière</p>
<p>. Des améliorations constatées . Un effort très apprécié en matière de mixité entre le locatif et le privatif ; . Un PLU (en cours) qui prend cette exigence en compte ;</p> <p>OPPORTUNITE: Il existe un observatoire du logement pour actifs (CCI) qui peut permettre de mesurer les besoins en la matière.</p>	<p><b><u>Logements pour actifs</u></b></p> <p>&gt; Des manques en la matière : -insuffisance de l'offre -coût élevé des logements pour des jeunes actifs -manque de locatif</p>
<p>. Existence d'un lycée professionnel (Escoffier) . Compagnons du Devoir . Association REFLETS : aide à la préparation d'examens</p> <p>OPPORTUNITE : l'émergence de nouveaux métiers [à saisir pour développer une nouvelle offre de formation dans le BTP, les emplois verts etc.]</p> <p>[Envisager le développement de formation continue dans les lycées professionnels ?]</p>	<p><b><u>Offre de formation</u></b></p> <p>&gt; Départ des jeunes après le bac pour se former du fait du manque de formation initiale et continue</p>

### 2.3.3. - Economie durable et solidaire - Ressenti mitigé

Tourisme	
Points forts	Points faibles
<p>. Mais amélioration de l'offre de logements: de 200 à 500 chambres, de nombreuses résidences de tourisme, de nombreux campings . La crise a créé une obligation de retour vers des exigences de qualité dans l'accueil, les systèmes de réservation sur Internet, l'hygiène, la gestion des déchets [à mettre à profit et poursuivre]</p>	<p><b><u>Hébergement</u></b></p> <p>. l'offre d'hébergements est insuffisante face à la demande . les touristes (les touristes sportifs) s'installent dans les villes périphériques à Cagnes-sur-Mer . De nombreuses résidences secondaires</p>
<p>. <b>Le secteur touristique</b> l'activité touristique est un secteur générateur de ressources économiques autant que les autres secteurs, notamment par la restauration</p>	
<p>. <b>Attraits touristiques (aussi bien que pour les Cagnois)</b> &gt; De nombreux atouts touristiques : - Le bord de mer – objet de mise en valeur et de mise en accessibilité pour les PMR -l'hippodrome -la ville médiévale -le domaine Renoir -le sport</p>	<p>. Mais pas de visibilité/attractivité de la ville auprès de l'étranger . Des potentiels pas mis en valeur ni exploités : les bords de la Cagne : élément triste la ville . De nombreux lieux d'expositions mais de trop petites tailles pour un accueil de grande envergure . l'espace Terrazur est encore isolé aujourd'hui (pas attractif du fait de son éloignement)</p>

<p><b>. Manifestations évènementielles</b></p> <p>&gt; De nombreuses manifestations (au moins une par jour)</p> <p>&gt; Un bilan malgré tout positif en matière évènementielle en comparaison avec une vingtaine d'années en arrière</p> <p>&gt; Des manifestations qui rassemblent du monde</p>	<p>. Une quantité de manifestations toutefois en perte de qualité/contenu [Moins de manifestations mais plus de qualité ?]</p> <p>. Manifestations très peu adaptées aux jeunes</p> <p>. Des évènements intéressants qui perdent en fréquence tels que les concerts (ex : concerts de jazz)</p> <p>. Il existe un manque particulier en matière d'évènementiel nocturne/de soirée</p>
--	---

### 2.3.4. Economie durable et solidaire - Synthèse des enjeux vus par les participants

- **Développer et pérenniser l'économie locale existante : Artisanat, commerce, agriculture ;**
- **Faciliter l'accès à l'emploi ;**
- **Attirer les entreprises et encourager les initiatives locales ;**
- **Adapter l'offre de logement pour jeunes actifs ;**
- **Développer les partenariats et s'appuyer sur la logique de réseaux ;**
- **Mener un programme de sensibilisation au développement durable destiné aux entreprises ;**
- **Développer l'attractivité touristique de la ville ;**
- **Développer l'éco-tourisme.**

## 2.4. Axe de travail n° 4 : Ville solidaire et conviviale

Une trentaine de mots-clés a été recensée au moment du tour de table mettant particulièrement en avant la notion de respect et de solidarité. Sécurité, voisins vigilants, solidarité, communication intra-communale, dialogue, écoute, respect, accueil des touristes, insertion sociale, accessibilité, handicap, jeunesse, économie, microcrédit, sport, les Fraternelles, structures d'urgence, associations, comités de quartiers, accueil des nouveaux arrivants, manifestations culturelles, commémorations patriotiques, fête des voisins, identité cagnoise, intégration sont autant de mots-clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « ville solidaire et conviviale » pour les participants.

Ces mots ont été regroupés en une douzaine de sous-thématiques autour de :

- **l'intégration des nouveaux Cagnois, l'accueil des touristes,**
- **la communication intra-communale** (échanges – écoute – intergénérationnelle – comités de quartiers),
- **le respect,**
- **la jeunesse,**
- **la solidarité intergénérationnelle,**
- **l'accompagnement des personnes en difficultés,**
- **les manifestations culturelles et sportives,**
- **la sécurité** (voisins vigilants),
- **le sport** (structures sportives) ;
- **le tissu associatif.**

Ces sous-thématiques ont été classées comme des forces ou des faiblesses par les participants à l'atelier.

## 2.4.1. Ville solidaire et conviviale - Points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
<p><b>+ Intégration des nouveaux Cagnois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Association nationale Accueil des Villes de France (AVF) permettant l'accueil des nouveaux arrivants à travers l'organisation de randonnées pédestres, apéritifs etc.</li> <li>. Magazine Agora apprécié par les nouveaux arrivants pour connaître la ville</li> </ul>	
<p><b>+ Accueil des touristes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Office de tourisme : Bon accueil</li> <li>. Beaucoup de documentation à disposition</li> <li>. Internet, lettre d'infos</li> <li>. Informations dans la ville</li> </ul>	<p>. Mais il n'y a pas d'informations aux touristes dans d'autres langues.  <i>[Ex : Mettre à disposition dans les points plus touristiques de la ville des plans en anglais, en allemand]</i>  <u>Débat</u> : jusqu'où aller (allemand, anglais, italien etc.)            &gt; Problème de la signalétique pas claire  <u>Débat</u> : Attention au développement des panneaux signalétique (problème esthétique)</p> <p>. Manque de structure d'accueil (hôtel)            Cf. atelier « économie durable et solidaire »</p>
<p><b>+ Communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Magazine Agora : compte-rendu très complet de ce qu'il se passe sur la ville et des actions municipales</li> <li>. Réunions de comités de quartiers</li> <li>. Usage des technologies de l'information et de la communication</li> </ul>	<p>. Mais l'Agora n'est pas toujours reçu par tout le monde            . Tout le monde n'a pas accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication telle que lettre d'infos et site internet (personnes âgées)            . Il faut aller chercher l'information</p>
<p><b>+ Respect et « principe de ville apaisée » :</b></p> <p>Organisation d'une demi-journée citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Rappel à l'ordre (loi 5 mars 2009)</li> <li>. « Journée de la courtoisie »</li> <li>. Usage de la vidéosurveillance : succès des résultats (effet dissuasif)</li> <li>. Communication dans l'Agora concernant les actions menées dans le sens du civisme et de la « ville apaisée »</li> </ul>	<p>. Mais, il y a un manque de respect général perçu dans la vie quotidienne : crottes de chiens ; stationnement sauvage ; vitesse de conduite etc.            . Encore des problèmes liés à une population de passage : touristique et population voisine qui ne connaît pas la même rigueur sur son territoire. [Nécessité pour toutes les communes du territoire d'adopter la même rigueur]</p>
<p><b>+ Jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Espace jeune</li> <li>. De nombreuses choses réalisées pour les jeunes (Ex : ateliers Agenda 21 lycée Renoir)</li> <li>. Un équipement pour les jeunes : Skate-parc</li> <li>. Aujourd'hui l'on compte 28 lieux de rassemblement pour les jeunes</li> <li>. Bureau d'Information Jeunesse (BIJ)</li> </ul>	<p>. Néanmoins, il manque des lieux de divertissement pour les jeunes.            &gt; Pas d'occasions de sorties pour les jeunes</p> <p>. Le problème des microsites de rassemblements est qu'ils restent proches des lieux d'habitation (gêne pour les voisins)            . Ces lieux de rassemblement (terrain de sport) ont de ce fait des horaires limités</p>
<p><b>+ Solidarité - Lien intergénérationnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. La fraternelle</li> <li>. Les boules du Château : proximité des jeunes du lycée Renoir</li> <li>. Association REFLETS (site sur le quartier de la gare) : accueil intergénérationnel</li> <li>. Actions du CCAS</li> </ul>	<p>. Les actions et structures d'accueil concernent surtout l'enfance et le 3<sup>e</sup> âge : Il manque les 15-25 ans [A développer davantage et toucher les jeunes de 15 à 25 ans]</p>

<b>+ Accompagnement des personnes en difficulté :</b> . Logements sociaux . Repas portés à domicile . Conciliateur à la mairie	. Mais il subsiste un manque de structure d'urgence de jour en été (SDF) . Problème de refus des structures par les SDF . Problème de manque de WC et de douches publiques pour les personnes SDF <i>Débat</i> : Si l'on créé des espaces d'accueil : risque d'enlèvement de la situation des SDF
<b>+ Manifestations culturelles et sportives :</b> . De nombreuses manifestations de tout ordre	
<b>+ Sécurité :</b> . La sécurité à Cagnes-sur-Mer est prise en compte dans son sens large : - Gestion des risques majeurs - Entretien des berges ; débroussaillage - Alerte à la population NB : la télé-alerte va être lancée (recensement à venir) : Lien entre sécurité et NTIC	
<b>+ Sport :</b> Il y a tout en termes de sport à Cagnes-sur-Mer	. Néanmoins, il demeure un créneau non couvert à Cagnes-sur-Mer : les tout petits (5 à 7 ans) . La piscine est trop petite
<b>+ Tissu associatif :</b> . Richesse du tissu associatif . Journée des associations	. Mais problème de recensement : pas de visibilité du rôle des associations et de leur spécialité

#### 2.4.2. Ville solidaire et conviviale - Points faibles vus par les participants

Avec quelques nuances	Points faibles
. Cela dit, le problème de l'accessibilité des PMR est pris en compte à travers certains dispositifs : -Handiplage -Segway  <i>[A améliorer et développer]</i>	<b>PMR – Accessibilité :</b> . Les bâtiments communaux, administratifs et publics au sens large (La Poste, la gare etc.) ne sont pas adaptés

#### 2.4.3. Ville solidaire et conviviale - Synthèse des enjeux vus par les participants

Au fur et à mesure du débat sur le classement en atouts ou faiblesses des sous-thématiques, des enjeux sont naturellement apparus. Ces enjeux sont suivis de quelques pistes d'actions évoquées lors de cette réflexion.

- Poursuivre les actions d'accueil des nouveaux arrivants ;
- Rendre la ville plus lisible et accueillante pour les touristes ;
- Développer davantage les actions en faveur du lien intergénérationnel ;
- Intégrer davantage les jeunes dans la ville ;
- Eduquer les jeunes et les familles à la notion de respect et de civisme ;
- Développer des dispositifs d'insertion par l'emploi ;
- Améliorer les dispositifs d'accueil des personnes en difficulté ;
- Rendre la ville plus accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

## Axe de travail n° 5 : Mobilisation citoyenne

Une trentaine de mots-clés a été recensée au moment du tour de table mettant particulièrement en avant la notion de citoyenneté : Education, formation, coordination, échanges, synergie, défense, vigilance, règles de vie, République, attentes, réponses aux attentes, information, diffusion de l'information, comité de quartier, coopération, jumelage, droit de vote, volontariat, bénévolat, communication, responsabilisation, autonomie, déléguer, rendre le pouvoir à la population, consultation populaire, incivilité, libre expression, repli communautaire, inter confessionnalité, laïcité sont autant de mots-clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « Mobilisation citoyenne » pour les participants.

Ces mots ont été regroupés en 7 sous-thématiques autour de :

- **Education-formation - responsabilisation** (au développement durable) ;
- **Information – Communication** (libre expression, diffusion d'information, interaction (ce qui correspond à l'item : attente /réponse aux attentes) ;
- **Volontariat – Bénévolat, Jumelage** ;
- **Démocratie participative** (qualité écoute, référendum, consultation populaire, libre expression) ;
- **Citoyenneté** (République, laïcité, droit de vote, incivilité, mixité sociale, règles de vie).

### 2.4.4. Mobilisation citoyenne - Points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
<p><b>+ Education-Formation au développement durable :</b></p> <p>Beaucoup d'actions sont menées en faveur de l'éducation au développement durable dans la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Agenda 21 scolaire (lycée Renoir) ;</li> <li>. Labellisation de l'éco-école Jules Ferry ;</li> <li>. Participation des ludothèques, médiathèque et . centres de loisir à la journée de l'environnement ;</li> <li>. Le Club Moana qui organise le nettoyage du port ;</li> <li>. Des moniteurs bénévoles qui interviennent à Malraux et Jules Verne pour sensibiliser à la . protection de la mer ;</li> <li>. Organisation des « bords de mer malins » ;</li> <li>. Intégration du développement durable dans les programmes d'été pour les jeunes ;</li> <li>. Dialogue intergénérationnel (la Fraternelle, les papis et mamies de l'âge d'or – CCAS)</li> </ul>	<p><i>Beaucoup d'actions en faveur de l'éducation à la protection de l'environnement mais spécifiquement dirigées à l'égard des enfants. Très peu d'actions de formation ou de sensibilisation auprès des adultes et à développer auprès des adolescents.</i></p>

<p><b>+ Information et communication :</b></p> <p>La ville s'est bien mobilisée sur ce point notamment à travers la mise en place d'outils de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le journal Agora est très apprécié à la fois dans son principe (informer la population sur les actions de la ville) et dans sa conception (agréable à lire et bien conçu) ;</li> <li>. Existence de nombreux dispositifs de réunions publiques (26 comités de quartiers) et de concertation (type livre blanc).</li> </ul>	<p><i>Action en faveur du dialogue intergénérationnel à développer notamment entre les adultes, les adolescents et les personnes âgées. Par exemple, le club de boules en face du lycée ne favorise pas le lien intergénérationnel dans les faits. Il existe un vrai problème de diffusion du magazine Agora car il n'est pas reçu par toute la population et dans tous les quartiers.</i></p> <p><i>De même, les représentants des Comités de quartiers présents à cet atelier regrettent un manque de visibilité des Comités de quartiers dans l'Agora.</i></p> <p><i>Il existe un problème de manque de mobilisation de la population cagnoise qui ne profite pas suffisamment des dispositifs de concertation et d'information (notamment dans le cadre des réunions de concertation).</i></p>
<p><b>+ Volontariat – Bénévolat :</b></p> <p>Le tissu associatif de la ville de Cagne sur Mer est très dense : il existe de très nombreuses associations qui travaillent avec des bénévoles.</p>	<p><i>Cependant, il y a de moins en moins de bénévoles notamment parmi la population jeune. Ceci est du au problème de la responsabilité individuelle et au temps disponible à consacrer aux activités de bénévoles.</i></p>

#### 2.4.5. Mobilisation citoyenne - Points faibles vus par les participants

Avec quelques nuances	Points faibles
	<p><b>. La transversalité entre les acteurs institutionnels de la ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les institutions de la ville travaillent peu ensemble (ex. : les écoles avec les services administratifs de la ville) ;</li> <li>&gt; Manque de lisibilité des compétences respectives des associations et des institutions de la ville.</li> </ul>
<p><i>Il existe de nombreux dispositifs de concertation (type livre blanc, concertation sur le PLU, comités de quartiers) mais dont l'action doit être développée.</i></p>	<p><b>. Démocratie participative :</b></p> <p>Le principe de démocratie participative est un axe fort de la communication de la ville, cependant les participants à l'atelier considèrent qu'il n'est pas bien appliqué dans les faits (exemple : les référendums ne sont pas utilisés).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Jumelage avec Passau (Allemagne) ;</li> <li>. Un potentiel fort de jumelage avec la Tunisie, la Suède et l'Italie via le programme européen Interreg ;</li> <li>. Existence de classes scolaires européennes (Lycée Renoir) ;</li> <li>. Paroisse jumelée avec Gaoua (Burkina Faso)</li> </ul>	<p><b>. Jumelage :</b></p> <p>Il existe un fort potentiel de développement du jumelage (existence de villes jumelles, dispositifs existants (cf. les nuances), opportunité d'Euromed) et au regard de celui-ci les actions ne sont pas suffisamment développées car les actions issues de ces dispositifs ne sont pas visibles et efficaces.</p>

## 2.4.6. Mobilisation citoyenne - Ressenti mitigé

Citoyenneté	
Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"><li>. <b>La mixité sociale</b> : une cohabitation inter-culturelle qui se passe bien et constitue un atout pour la ville ;</li><li>. <b>La mise en place du dispositif « Voisins vigilants »</b> en cours d'organisation mais effectif depuis 1 mois sur un quartier et basé sur la coopération et la solidarité entre les habitants d'un même quartier.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Beaucoup de dépôts de déchets sauvages ;</li><li>. Problème lié aux déjections animales ;</li><li>. Manque de respect du code de la route en ville ;</li><li>. Manque de respect des règles de vie (travaux domestiques etc.).</li></ul>

## 2.4.7. Mobilisation citoyenne - Synthèse des enjeux vus par les participants

Au fur et à mesure du débat sur le classement en atouts ou faiblesses des sous-thématiques, des enjeux sont naturellement apparus.

- **Développer la sensibilisation des adultes au développement durable ;**
- **Continuer les actions en faveur de l'information et de la communication de la population ;**
- **Accroître le développement de la transversalité entre les acteurs institutionnels ;**
- **Améliorer le processus de démocratie participative ;**
- **Développer le potentiel de la ville en matière de partenariats internationaux (jumelage).**

### III. Conclusion

---

Les comptes-rendus reprennent le plus fidèlement possible ce qui a pu se dire lors des ateliers thématiques. Les éléments apportés par les participants n'engagent ni la Ville ni le bureau d'étude et seront rectifiés si nécessaire lors du diagnostic partagé.

Certains éléments ont été récurrents lors des ateliers. D'une façon générale, certains éléments ressortent de manière transversale aux ateliers :

- Déficit de **communication et d'information** : (méconnaissance de tout ce que fait la ville et de ce qu'il est possible d'entreprendre au niveau des particuliers et des entreprises ; dans une moindre mesure la faiblesse de la **sensibilisation à l'égard des adultes** – prise de conscience (sécurité etc.) ; beaucoup de choses entreprises mais encore à développer ; de nombreuses manifestations mais pas toujours de qualité ; manque d'infrastructures ; réelle volonté en matière de **solidarité, entre-aide** (ex : entre voisins ; jardins familiaux etc.).
- Accent mis sur le **développement local** et la mise en valeur du potentiel économique local (artisanat, commerce, agriculture) et des emplois autour des services à la personne, du sport (identifié comme l'un des plus grands atouts de la ville).
- Manque en matière de partenariat et de mise en réseaux des partenaires institutionnels, associatifs et économiques car les associations sont perçues comme le pilier du développement à venir.

Les enjeux transversaux principalement identifiés sont, selon ces ateliers thématiques :

- Retenir les actifs sur le territoire de Cagnes sur Mer (logement + emploi) ;
- Préserver le patrimoine de la ville (le Haut de Cagnes, le Cros de Cagnes) ;
- Protéger et développer les commerces ;
- Déplacements (système de navettes et de transport à la demande ; mobilités douces ; train) ;
- Volonté de mettre en valeur les attraits du territoire mais aussi bien pour les Cagnois que pour les touristes.

Les éléments recueillis au cours des ateliers thématiques sont une source d'informations qualitatives et précieuses qui viendront compléter le diagnostic territorial développement durable de la ville de Cagnes-sur-Mer. Les comptes-rendus des ateliers thématiques, les résultats de l'enquête d'opinion ainsi que le travail préalable d'entretiens et de collecte de données permettront la construction du diagnostic partagé, première phase de la démarche d'Agenda 21 de la ville de Cagnes-sur-Mer.

Les ateliers thématiques seront de nouveau réunis durant la phase de propositions d'actions pour le plan d'actions de l'Agenda 21 de Cagnes-sur-Mer.